

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 26 février 2016

Délibération n° 11-2016

Le Conseil d'administration autorise, à l'unanimité, l'actualisation de la note d'organisation des achats et la prise en compte des nouveaux seuils relatifs aux marchés publics conformément aux décrets n° 2015-1163 du 17 septembre 2015 et n° 2015-1904 du 30 décembre 2015, soit :

- 135 000€ HT pour les marchés de fournitures et services,
- 5 225 000€ HT pour les marchés de travaux.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et dossier de présentation
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 02 mars 2016

Document mis en ligne le : 02 mars 2016